



---

**Master 2**

**Jeunesse : politiques  
et prises en charge**

Promotion : **2014-2015**

---

**Les jeunes vulnérables, un  
accompagnement qui pose problème ?  
Apports et intérêts d'une recherche action coopérative**

---

CAUMES EMILIE  
Juin 2015  
*Sous la direction de  
Céline Rothé*

---

## Remerciements

---

Je tiens à remercier mon tuteur professionnel, Monsieur Bruno Bacquet pour m'avoir encouragée à toujours pousser plus loin la réflexion et pour avoir répondu avec patience à toutes les questions que j'ai pu avoir. Je tiens également à remercier « les garçons » de l'Equipe d'Appui : Monsieur Sylvain Guedo, le responsable d'unité pour sa confiance et sa façon de me rassurer ; Monsieur Patrick Merdrignac et Monsieur Antoine Lepeltier pour m'avoir accueillie dans leur petite équipe, pour leur confiance, pour les échanges que nous avons pu avoir et pour leurs encouragements.

Je souhaite remercier toutes les autres personnes qui ont fait partie de l'équipe de recherche : les co-chercheurs, M., Y., T., Madame Virginie Muniglia et Madame Karinne Guilloux que je remercie également pour son accompagnement, son soutien et ses conseils pour la réalisation de ce rapport.

Je remercie également ma tutrice académique pour ses conseils de lecture qui m'ont permis d'étayer et de baliser les questions que je développe dans ce rapport.

Enfin, je tiens à remercier mes amies et collègues de promotion, Aline, Valérie et Pauline pour leur soutien et pour les bons moments partagés.

---

# S o m m a i r e

---

Introduction .....	1
1 Les jeunes vulnérables de la recherche action coopérative .....	5
1.1 Qui sont ces jeunes ? .....	5
1.1.1 Les jeunes en rupture .....	5
1.1.2 La vulnérabilité juvénile : causes et conséquences.....	6
1.2 L'action publique à destination des jeunes vulnérables .....	8
1.2.1 Les dispositifs identifiés dans la recherche .....	8
1.2.2 La vulnérabilité juvénile : les dispositifs d'action publique.....	9
2 Une recherche action coopérative pour comprendre et mettre en perspective des pratiques professionnelles .....	12
2.1 Identifier des jeunes vulnérables et repérer des pratiques professionnelles .....	12
2.1.1 La naissance de la recherche.....	12
2.1.2 Le déroulement et l'évolution de la mission de stage et de la recherche .....	13
2.1.3 Les données recueillies .....	15
2.2 Mise en évidence d'une difficulté .....	17
2.2.1 L'existence d'un paradoxe.....	17
2.2.2 Les intérêts et les enjeux de la recherche pour les jeunes et les professionnels	18
2.2.3 Les apports de la recherche action.....	20
Conclusion.....	22

---

## Liste des sigles utilisés

---

ASE : aide sociale à l'enfance

CDAS : centre départemental d'action sociale

CMU : couverture mutuelle universelle

SEA 35 : Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine

## INTRODUCTION

---

Le mot vulnérable signifie : qui peut être blessé, qui peut donner prise à des attaques. La vulnérabilité se traduit donc par un état de fragilité mais évoque aussi une certaine menace, un risque. Pour Robert Castel (1991), elle est une zone intermédiaire qui se situe entre l'intégration et la désaffiliation. Pour Marc-Henry Soulet (2005), la vulnérabilité renvoie à une insuffisance des supports sociaux, une mauvaise intégration et une inadaptation à la normativité changeante. Il précise qu'il n'y a pas de vulnérabilité en soi mais plutôt des individus vulnérables dans certaines conditions et seulement celles-ci. La vulnérabilité est une notion qui est très présente dans les travaux sociologiques et elle détermine des dispositifs d'action sociale. Elle est passée d'une dimension sanitaire à une dimension plus sociale pour désigner des individus qui sont dans des situations précaires et qui sont fragilisés par des événements de vie, un contexte socioéconomique particulier et qui n'ont pas les ressources, intrinsèques ou non, pour y faire face. Le public jeune peut être particulièrement sujet à la vulnérabilité surtout dans la mesure où la jeunesse est une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte (Galland, 2009). Une phase où ils peuvent être fragiles et s'ils n'ont pas de soutien, de protection, ils peuvent se retrouver en marge d'une société qu'ils n'auront pas appris à déchiffrer.

La mission de stage que j'ai effectuée concernait un public jeune vulnérable. Elle s'est déroulée au sein du pôle milieu ouvert de la SEA 35. J'étais intégrée à l'Equipe d'Appui qui se situe dans le service de prévention spécialisée, le Relais. Cette équipe est en charge de réaliser des diagnostics de territoire et des études concernant la jeunesse. Elle est composée d'un chef d'unité et de deux éducateurs spécialisés qui ont menés des études supérieures. Ils partagent leur temps de travail avec une équipe de prévention spécialisée qui intervient sur le centre-ville de Rennes auprès d'un public de jeunes « en errance ». La création de l'Equipe d'Appui en 2008 répondait à une volonté de compréhension de l'émergence de nouvelles pratiques et questions concernant la jeunesse qui pouvaient aussi préoccuper les CDAS, avec qui le service de prévention spécialisée travaille en lien (projet de service du service de prévention spécialisée « Le Relais »). Etant rattachée à la prévention spécialisée, l'Equipe d'Appui est imprégnée de ses principes : la libre adhésion, l'absence de mandat nominatif, le respect de l'anonymat, le partenariat, la non institutionnalisation des activités. Elle entend promouvoir la parole des jeunes auprès des instances citoyennes et politiques mais aussi de les accompagner pour qu'ils puissent trouver leur place dans la société (« Texte expliquant la philosophie de l'Equipe d'Appui »,

document interne réalisé par les professionnels de l'Equipe d'Appui). L'Equipe d'Appui a la volonté d'être force de proposition en ce qui concerne les questions de jeunesse. L'un des ses points forts est qu'elle dispose d'une grande liberté d'action. Depuis 2013, L'Equipe d'Appui est engagée dans une recherche action coopérative avec la Chaire de recherche sur la jeunesse de l'EHESP. En effet, l'Equipe d'Appui avait sollicité la Chaire de recherche sur la Jeunesse avec qui elle partage des préoccupations et des perspectives (les jeunes vulnérables, la rencontre entre chercheurs, acteurs de la jeunesse et jeunes...). Cette recherche s'intéresse aux « jeunes en rupture » avec leur milieu de vie habituel. Ma mission de stage consistait à accompagner la phase d'analyse des données qualitatives recueillies. J'ai donc intégré la recherche en cours de route. En effet, la recherche a commencé en 2013 avec une première phase exploratoire qui s'est poursuivie par une phase d'enquête en 2014. La recherche se conclura à la fin de l'année 2015 avec la proposition de préconisations. L'équipe qui a travaillé sur cette recherche était composée des deux éducateurs spécialisés de l'Equipe d'Appui, de deux professionnels de la Chaire de recherche sur la jeunesse et de jeunes femmes et de jeunes hommes ayant connu des situations de rupture dans leur trajectoire de vie et qui ont été nommés co-chercheurs. Cette équipe démontre la volonté d'ouverture et de co-construction sur laquelle se base cette recherche. Ainsi, lors de cette mission de stage j'étais intégrée à deux équipes différentes dans lesquelles je n'occupais pas la même position, ce qui m'a permis d'apprendre à m'adapter à un cadre particulier. De plus, le service de prévention spécialisée occupe une place particulière dans la SEA 35 en partie à cause de ses principes d'intervention et des pratiques qui y sont attachées mais aussi à cause de son histoire. Créé en 1963 sur le territoire du quartier de Cleunay et sous l'impulsion d'un directeur de MJC, l'association « Le Relais » a été dissoute en 1968 et ses activités ont été reprise par la SEA 35<sup>1</sup>. Cette histoire confère au service de prévention spécialisée de Rennes une identité très forte, ce qui a pu quelque fois me faire oublier que c'est un des services d'une grosse association.

La mission principale de ce stage était la finalisation de la phase d'analyse des données recueillies au cours des entretiens menés auprès de jeunes et de professionnels. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour mener à bien cette phase d'analyse. Tout d'abord, avec l'équipe de recherche nous avons réalisés tous les entretiens de jeunes et de

---

<sup>1</sup> Jean Salaün, « Il y a cinquante ans, l'aventure du Relais », *Place publique*, juillet-août 2014, p. 135-139. [visité le 25.05.2015], disponible sur Internet sur le site de la SEA 35 : <http://www.sea35.org/>

professionnels qui n'avaient pas encore eu lieu ; nous avons ensuite entamé le travail de transcription de tous ces entretiens avant de réaliser deux grilles d'analyse, une pour les entretiens de jeunes et une pour les entretiens de professionnels. Nous avons traités toutes ces données et mis en place un temps d'échange avec les personnes rencontrées pour leur présenter les tous premiers éléments d'analyse. Tout au long de cette mission de stage, j'ai également participé aux instances qui balisent la recherche (réunion d'équipe, comité de pilotage, comité d'experts) et à la communication autour de la recherche.

Cette recherche s'intitule « *Entre ruptures et recherche de liens, le rapport à la Protection de l'Enfance dans les parcours des jeunes en situation de précarité* ». Le questionnement qui a amené à cette recherche part d'un constat des éducateurs en prévention spécialisée du centre-ville de Rennes, sur une évolution qu'ils avaient estimé inquiétante des pratiques de fugues de jeunes mineurs et d'inscription de ces jeunes dans l'errance. La prévention spécialisée est « une action socio-éducative en direction des jeunes et des groupes de jeunes en risque d'inadaptation sociale ou en voie de marginalisation. Elle se caractérise par le fait d'aller vers les jeunes, sans mandat nominatif, dans leur milieu de vie » (projet de service du service de prévention spécialisée « Le Relais »). La pratique en elle-même de ces professionnels et leur positionnement sur le territoire fait d'eux des observateurs privilégiés des situations spécifiques des jeunes. Ils sont donc très sensibles aux évolutions qui peuvent avoir lieu sur leur territoire d'exercice. Les comportements de fugue et d'inscription dans la marginalisation que les éducateurs ont observé s'apparentent à des ruptures que les jeunes subissent ou mettent en place avec une situation familiale ou institutionnelle (prise en charge ASE, scolarité), avec une vie en société qui ne leur convient pas ou qu'ils n'arrivent pas à intégrer mais témoignent également d'un vécu difficile voire douloureux. Ces ruptures peuvent finir par les installer dans une situation de grande précarité, les rendant vulnérables. Cette recherche s'est intéressée à ces jeunes qui cumulent des ruptures au cours de leur vie et aux pratiques des professionnels qui sont amenés à intervenir auprès d'eux, avec une dimension compréhensive, c'est-à-dire que la recherche devait permettre de mieux comprendre le sens subjectif que les jeunes peuvent donner à leur parcours et aux formes d'accompagnement qui leur sont proposées (document de présentation du projet de recherche coopérative).

A quoi correspondent exactement ces ruptures qui les rendent vulnérables ? Quels sont les accompagnements mis en place pour ces jeunes ? Mais surtout, est-ce que s'intéresser à cette population de jeunes vulnérables peut mettre en évidence des manques,

des difficultés, des incohérences dans l'accompagnement que leur proposent les professionnels ?

Pour répondre à cette dernière question, je vais dans une première partie faire un point sur une catégorie de jeunes vulnérables qui a été identifiée dans la recherche action coopérative et dans une deuxième partie il s'agira de montrer les apports de cette recherche dans la compréhension de la situation de ces jeunes et des difficultés des professionnels à leur apporter un accompagnement adéquat. Pour ce faire je m'appuierai sur des éléments de littérature mais essentiellement sur les données qui ont été recueillies et analysées au cours de ma mission de stage.

# **1 LES JEUNES VULNÉRABLES DE LA RECHERCHE ACTION COOPÉRATIVE**

---

Avant de s'intéresser aux pratiques professionnelles, il semble important de définir et de délimiter le public spécifique auquel faisait référence la recherche mais aussi les dispositifs d'action publique qui leurs sont destinés. Il s'agit ici de poser le contexte qui amène à interroger les pratiques professionnelles.

## **1.1 Qui sont ces jeunes ?**

### **1.1.1 Les jeunes en rupture**

La recherche action s'intéresse aux jeunes « en rupture », des jeunes qui connaissaient ou qui avaient connu des ruptures au cours de leur vie, qu'elles soient de leur fait ou non. Ces ruptures concernent le lien de filiation, la scolarité ou la formation mais aussi l'accompagnement socio-éducatif. Ces différentes ruptures, qui ont pu être identifiées comme cumulatives dans la recherche, peuvent amener les jeunes vers une situation de vulnérabilité sociale. Les ruptures correspondant le plus souvent à des échecs qui jalonnent leur parcours de vie. Ainsi presque tous les jeunes rencontrés par l'équipe de recherche sont en précarité de logement (à la rue, hébergés chez un ami ou une connaissance, encore chez leur parent mais la situation reste inconfortable et fragile), très peu d'entre eux ont un emploi, ils ont un faible niveau de diplôme, ils n'ont peu ou pas de relation avec leur famille ni de soutien de leur part et ils ont, pour la plupart, connu des mesures de protection de l'enfance. Les jeunes rencontrés avaient entre 17 et 30 ans, une partie d'entre eux étaient « en errance », vivant à la rue et d'autres vivaient dans des quartiers d'habitats sociaux. Une toute petite partie d'entre eux avaient un logement indépendant. Ils étaient le plus souvent en relation avec les éducateurs en prévention spécialisée qui interviennent sur ces quartiers d'habitats sociaux et le centre-ville. D'autres jeunes ont été approchés par le biais de professionnels du secteur socio-éducatif.

En ce qui concerne les ruptures plus spécifiquement, elles ont plusieurs causes et plusieurs origines. Pour donner quelques exemples, en ce qui concerne la rupture avec la famille certains jeunes ont été placés étant enfant et n'ont pas pu renouer de lien solide avec leur famille à la fin du placement et d'autres ont pu être mis à la porte de chez eux vers la fin de l'adolescence. Pour ce qui est de la scolarité, les problèmes familiaux et les difficultés rencontrées lors des placements ont pu avoir un impact sur la réussite scolaire. Certains jeunes, eux, ont pu être renvoyés de plusieurs établissements et souvent ils

n'étaient pas totalement en accord avec leur orientation qu'ils pouvaient juger comme subie. En ce qui concerne les ruptures dans les accompagnements socio-éducatif, certains jeunes ont pu cumuler les lieux de placements pouvant faire des allers-retours entre foyer et famille d'accueil ou encore entre lieu de placement et famille d'origine. Tous les évènements qui ont marqué leur vie, les empêchent parfois d'investir les accompagnements qui concernent l'insertion socioprofessionnelle, provoquant ainsi de nouvelles ruptures.

### **1.1.2 La vulnérabilité juvénile : causes et conséquences**

Comme précisé précédemment, ces jeunes « en rupture » n'ont donc pas eu de parcours scolaire stables, cumulant les absences, les renvois. Pour ceux qui ont connu des mesures de protection, plusieurs ont eu un parcours long et parfois chaotique. Et pour ce qui concerne leur famille, les relations sont distendues, discontinues, conflictuelles voire complètement rompues. Les deux instances de socialisation que peuvent être la famille et l'école ne peuvent donc pas être investies. Ces jeunes n'ont pas pu s'appuyer sur ces institutions pour se construire en tant qu'adulte intégré à la société. La réussite scolaire a encore aujourd'hui une grande importance, elle attribue une place dans la société (Galland, 2009). Les études sont très investit et la croyance en la protection que peut offrir un diplôme est forte. L'échec est alors stigmatisant, ayant un effet direct sur l'estime de soi des jeunes tout en générant de la frustration. Les jeunes non diplômés ou ayant un faible niveau de diplôme seront ceux qui risqueront le plus la marginalisation sociale et professionnelle<sup>2</sup>. La famille, qui avec l'école, est un lieu où les jeunes passent le plus de temps est essentielle dans leur construction en tant qu'individu. Les relations familiales ont un rôle primordial dans la constitution de la personnalité de l'enfant et dans l'apprentissage des normes et des exigences de la vie sociale. Le lien de filiation fonde l'appartenance sociale et contribue à l'équilibre des individus, lui assurant protection et reconnaissance<sup>3</sup>. La protection étant les supports mobilisés par un individu pour faire face aux aléas de la vie et la reconnaissance, les interactions sociales qui lui fournissent la preuve de son existence et sa valorisation par le regard des autres<sup>4</sup>. Pour les jeunes « en rupture » identifiés par cette recherche, et qui ne bénéficient pas d'un cadre familial soutenant et favorisant un développement le plus normal possible, la protection que pourrait offrir

---

<sup>2</sup> Galland, Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1997, p.171

<sup>3</sup> Paugam, Serge, *Le lien social*, Paris, PUF, 2008, p. 65

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 63

l'ASE semble aussi faire défaut. Ces manques et ces ruptures influencent d'autant plus la vie de ces jeunes dans la mesure où « la jeunesse comme « âge de la vie » est conçue comme un passage, symbolisé par le franchissement de seuils sociaux marquant des étapes de la vie (la fin des études, le début de l'activité professionnelle, le départ de chez les parents, la mise en couple, la naissance d'un premier enfant) et articulé au processus de socialisation, c'est-à-dire à l'apprentissage des rôles sociaux correspondant à l'entrée dans ces nouveaux statuts » (Galland, 2009 : 49). Ces jeunes ne passent pas les étapes dans les meilleures conditions, ils ne peuvent pas se préparer de façon optimale à l'exercice des rôles adultes. Valérie Becquet (2012), définit la jeunesse comme un âge structuré autour de la conquête statutaire, dans une société où l'âge adulte est conceptualisé comme un statut. La vulnérabilité correspond alors à la difficulté à passer les seuils pour conquérir ce statut. Cette conquête est aussi rendue difficile par le fait que l'individu est chargé de se construire lui-même, étant ainsi responsable de sa destinée et de sa protection<sup>5</sup>. Ces jeunes « en rupture » sont vulnérables parce qu'ils ne sont pas en capacité de se protéger eux-mêmes et de surmonter les épreuves sans faire face à des échecs.

Un autre facteur de vulnérabilité, qui était commun à plusieurs jeunes de l'échantillon, était leur parcours en Protection de l'Enfance. Certains jeunes avaient en effet cumulé les lieux de placement et n'avaient pas pu investir non plus cet accompagnement. Ils ne peuvent pas s'appuyer sur leur famille qui est considérée comme défaillante et ne peuvent pas se saisir de la protection et des supports compensatoires amenés par l'ASE et ce, à cause justement des difficultés à construire des liens stables et sécurisants dans leur famille d'origine durant leur enfance. Ils peuvent avoir peur de recréer des liens qui risquent d'être rompus<sup>6</sup>.

Dans le contexte socioéconomique actuel, tous les jeunes peuvent être amenés à faire face à des difficultés pour accéder à un emploi stable et durable ce qui empêche, par extension, leur accès à l'indépendance économique. Ce manque d'indépendance, donne un rôle important et premier aux solidarités familiales. Ainsi les trajectoires d'insertion des

---

<sup>5</sup> Marc-Henry Soulet, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, 2005/2 N°10, p. 49-59.

<sup>6</sup> Emilie Potin, « Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n°8 Automne 2009, mis en ligne le 07 janvier 2010, Consulté le 3 juin 2015.

jeunes restent conditionnées au maintien de ces solidarités<sup>7</sup>. En France, les jeunes ne peuvent pas prétendre à un revenu minimum avant l'âge de 25 ans (sauf conditions particulières), les rendant de fait dépendant à leur parent s'ils n'ont pas d'autres sources de revenu. Les jeunes qui ne peuvent pas bénéficier d'un soutien familial sont eux, plus soumis aux risques inhérents aux difficultés d'accéder au marché du travail. D'autant plus que le manque de soutien familial et la rupture des liens de filiation auront un impact sur la poursuite des études. Les situations des jeunes « en rupture » identifiées par la recherche démontrent bien les inégalités qu'il existe entre les jeunes. Inégalités dans le parcours de vie en lui-même mais surtout inégalités dans les capacités à surmonter les ruptures, les échecs, les « galères ».

Ces jeunes en « rupture » ne connaissent pas un parcours de vie linéaire et simple, ils doivent faire face à des situations difficiles à surmonter dans une période qui devrait correspondre à celle de l'acquisition de capacités et de ressources pour intégrer la société. En France, l'intégration se traduisant encore par : l'accès à un logement indépendant, l'accès à un emploi et fonder une famille.

Le fait de s'intéresser à cette population de jeunes vulnérables peut-il apporter des éléments de compréhension sur les trajectoires de vie des jeunes en général ?

## **1.2 L'action publique à destination des jeunes vulnérables**

### **1.2.1 Les dispositifs identifiés dans la recherche**

Cette mission de stage m'aura permis de mieux comprendre et appréhender les différents dispositifs d'action publique destinés à des jeunes en précarité mais aussi tous les acteurs qui peuvent intervenir auprès d'eux ou définir les modes d'intervention à leur égard. En effet, il y a une multitude d'acteurs qui se situent à différents échelons (Etat, région, département, métropole, ville) et plusieurs dispositifs dédiés aux jeunes en précarité. Pour la population qui était concernée par la recherche, essentiellement des jeunes « en errance » mais aussi des jeunes issus de quartiers d'habitats sociaux, les dispositifs les plus mis en avant concerne l'insertion socioprofessionnelle, ce qui révèle

---

<sup>7</sup> Cécile Van de Velde, « 15. La dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politiques et enjeux normatifs », in Serge Paugam, Repenser la solidarité, Presses Universitaires de France « Quadrige », 2011, p. 315-333.

bien l'importance que prend l'emploi dans l'accompagnement des jeunes. Ensuite, pour les jeunes « en errance », il existe à Rennes des structures et des dispositifs dits de bas seuil, qu'ils peuvent utiliser mais qui ne leur sont pas spécifiquement dédiés : un restaurant social, une structure où ils peuvent aller prendre une douche ou faire une lessive, des hébergements d'urgence. Avec cette mission de stage j'ai aussi découvert la prévention spécialisée, notamment auprès des jeunes « en errance » du centre-ville de Rennes, et le travail de proximité, hyper territorialisé des éducateurs spécialisés. Leur façon d'aborder les jeunes, de créer et d'entretenir les relations avec eux, font parfois d'eux les seuls intervenants sociaux avec qui les jeunes sont encore en contact. Les jeunes vivants dans les quartiers d'habitats sociaux peuvent, eux, se tourner aussi vers les structures d'animation sociale ou sportives qui leur permettent d'investir des activités contenant et socialement valorisées.

### **1.2.2 La vulnérabilité juvénile : les dispositifs d'action publique**

Ces jeunes rencontrent des difficultés sociales, économiques mais aussi de santé. Toutefois les interventions qui leur sont destinées sont structurées par la norme d'intégration par le travail ce qui amène à « définir l'individu en société comme un être aspirant à travailler » (Muniglia, Rothé, Thalineau, 2012). Depuis les années 1980, et la publication du rapport Schwartz notamment, l'insertion professionnelle des jeunes est devenue un réel enjeu de l'action publique qui leur est destinée. A commencer alors à se poser la question de l'intégration de ces jeunes à la société et non plus seulement leur éducation ou leur protection. Ainsi, comme précisé auparavant, quasiment tous les jeunes rencontrés dans la recherche parlent de la Mission Locale. Les aides proposées vont de l'aide financière à un accompagnement pour une insertion professionnelle avec des dispositifs mis en œuvre par la Mission Locale elle-même ou des associations partenaires. J'ai pu découvrir qu'à Rennes, il y a un conseiller en insertion qui intervient uniquement auprès du public « jeunes en errance » et un dispositif d'insertion qui leur est destiné. Et il y a également un conseiller qui travaille lui à l'insertion des jeunes vivants dans les quartiers d'habitats sociaux. On voit ici, à travers ces professionnels « dédiés », un traitement spécifique pour une population de jeunes qui aura été identifiée comme plus vulnérable. Néanmoins, même s'ils en parlent, les jeunes les plus fragilisés ne peuvent pas toujours envisager l'emploi comme but principal à atteindre quand ils doivent faire face à de nombreuses autres problématiques et quand ils n'arrivent pas à envisager de perspectives d'avenir positives. D'autres dispositifs peuvent travailler à une insertion

sociale au travers d'un accompagnement autour du logement qui permet d'aborder aussi les questions de santé mais surtout de sécuriser les jeunes avant qu'ils puissent se concentrer sur une insertion professionnelle. De plus, les professionnels qui interviennent auprès de ces jeunes vulnérables tentent souvent de les orienter vers les dispositifs de droits communs (CMU). Tous ces dispositifs et les accompagnements que mettent en place les professionnels ont pour but de donner à ces jeunes vulnérables les ressources qui leur permettront de s'intégrer à la société en ayant un emploi. Dans un contexte socioéconomique difficile, où les trajectoires de vie des individus sont ponctuées d'allers-retours entre des périodes d'emploi, de chômage, de formation et où ces trajectoires deviennent incertaines et aléatoires à cause de ce rapport complexe à l'emploi<sup>8</sup>, il peut être compliqué d'insérer des jeunes sur le marché de l'emploi. Cette difficulté se traduit par ce qu'Olivier Galland (1997) a identifié comme un allongement de la jeunesse. Cet allongement se manifestant par une prolongation des études, une entrée plus tardive sur le marché du travail et un recul de l'âge de la mise en couple et de l'arrivée du premier enfant. Si en règle général il est de plus en plus difficile pour les jeunes d'accéder à un emploi, qu'en est-il pour les jeunes les plus vulnérables qui ne peuvent pas investir des études et qui ne bénéficient pas de soutien familial ?

Le public de jeunes vulnérables, comme le public jeune en général, est hétérogène et nécessite donc une approche et un accompagnement individualisés. Les jeunes vulnérables cumulent les problématiques et ont souvent un passé traumatique (maltraitance, abandon, violence conjugale, décès, maladie psychiatrique des parents...). On a parlé pendant longtemps de jeunes « incasables », on parlera aujourd'hui de jeunes à problématiques multiples mais quoi qu'il en soit, ce sont des situations singulières qui nécessitent « des stratégies à la fois personnalisées et continues » (Barreyre, Fiacre, 2009).

Une des premières hypothèses de la recherche concernait le non recours des jeunes aux systèmes d'aide. En effet, malgré tous les dispositifs qui peuvent exister et tous les professionnels qui peuvent intervenir auprès des jeunes vulnérables, ces derniers n'y ont pas toujours recours. Le rapport qu'ils peuvent entretenir avec l'aide sociale peut être analysé à partir de leur histoire<sup>9</sup>. En effet, le parcours scolaire difficile, le parcours en

---

<sup>8</sup> Anne-Marie Guillemard, « 1. Un cours de vie plus flexible, de nouveaux profils de risques, enjeux pour la protection sociale », in Anne-Marie Guillemard, *Où va la protection sociale ?*, PUF « Le Lien social », 2008, p. 25-48.

<sup>9</sup> Virginie Muniglia et Céline Rothé, « Jeunes vulnérables : quels usages des dispositifs d'aide ? », *Agora débats/jeunesses* 2012/3 N°62, p.65-79.

Protection de l'Enfance parfois chaotique, les ruptures avec la famille, le passé traumatique, sont autant d'éléments qui peuvent expliquer les types de relations que ces jeunes vulnérables peuvent construire avec d'autres individus mais aussi leurs rapports avec les dispositifs d'aide et le recours à ces dispositifs qu'ils auront ou pas. Est-ce que ce non recours est spécifique à ces jeunes vulnérables et est-ce qu'il s'explique uniquement par leur histoire ? Ou est-ce que ce non recours peut témoigner d'une inadaptation ou d'une inadéquation des dispositifs avec les réels besoins des jeunes ?

## **2 UNE RECHERCHE ACTION COOPÉRATIVE POUR COMPRENDRE ET METTRE EN PERSPECTIVE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

---

La recherche action coopérative s'est donc intéressée à un public bien spécifique et après avoir pu en donner une les contours, cette deuxième partie permettra de préciser les pratiques des professionnels à leur destination mais aussi de donner des précisions sur le déroulement même de la recherche.

### **2.1 Identifier des jeunes vulnérables et repérer des pratiques professionnelles**

#### **2.1.1 La naissance de la recherche**

Ce qui m'a semblé intéressant dans cette mission de stage, c'est la façon dont la recherche s'est construite. Les éducateurs en prévention spécialisée de la SEA 35 avaient été interpellés par des jeunes et des comportements qu'ils ont identifiés comme nouveaux par rapport à ce à quoi ils avaient l'habitude d'être confronté. Ainsi, ces professionnels ont identifiés des jeunes qu'ils ont considérés comme plus vulnérables que d'autres. Ils ont voulu vérifier si ces interrogations étaient partagées par d'autres professionnels de la structure pour ensuite finir par élargir à d'autres professionnels d'autres structures et institutions au travers de la recherche action coopérative (secteur du social, du médico-social, du socio-éducatif, de la santé, de la justice, de l'éducation, de l'insertion professionnelle...). Cette volonté d'ouverture s'est aussi traduite par l'implication de jeunes, qui sont l'objet de la recherche, dans la recherche (les co-chercheurs). Elle s'est aussi traduite par la mise en place d'un comité d'experts, c'est à dire l'implication d'autres professionnels en leur qualité d'experts dans leur domaine d'intervention (universitaire, responsable de service déconcentré du Département, responsable associatif, cadre de collectivité territoriale, professionnel de la justice, du sanitaire, élus...) pour permettre la mise en débat de questions d'analyse mais aussi pour les engager directement dans les constats et les interrogations que peuvent avoir les professionnels « de terrain ». Ainsi, cette ouverture a permis de vérifier si la population de jeunes vulnérables que les éducateurs avaient repérés et identifiés comme des « jeunes en rupture » faisait aussi écho chez d'autres professionnels issus de différents secteurs. Et il s'est avéré que ces interrogations et constats étaient réellement partagés. Cette construction de la recherche est un véritable enjeu pour le service du Relais dans la reconnaissance de la pratique de ses éducateurs spécialisés mais aussi de leur expertise. De plus, de pouvoir mettre en place

cette recherche coopérative renforce la légitimité de l'Equipe d'Appui, qui l'a mené, à l'intérieur de la structure mais aussi, plus généralement, celle de la SEA 35 en tant qu'acteur de l'action sociale envers les jeunes auprès de ses financeurs et partenaires. Le fait de solliciter des membres de la Chaire de recherche sur la jeunesse en tant que collaborateur et une stagiaire en Master 2 pour accompagner la démarche de recherche, permet également à l'Equipe d'Appui de développer des compétences plus précises en matière de méthodologie de recherche. Le guide méthodologique que j'ai d'ailleurs écrit et qui retrace les étapes de la transcription à l'interprétation des données, leur permettra de renouveler plus aisément l'expérience et de la partager avec les autres professionnels de la structure. L'Equipe d'Appui pourra envisager de mener ses propres recherches en toute autonomie et de mettre ces nouvelles compétences au service de la structure. De plus, cette recherche étant une recherche action, elle a pour but de proposer des préconisations en matière d'accompagnement. L'autre enjeu important étant donc d'aller à l'encontre de la logique descendante des politiques publiques en faisant remonter directement du « terrain » et des pratiques concrètes des professionnels des éléments qui pourraient permettre une amélioration, sinon un ajustement des dispositifs et des politiques publiques à destination d'un public de jeunes vulnérables. Bien sûr, les logiques ascendantes sont de plus en plus présentes dans l'action sociale mais la particularité ici, c'est que ce sont des acteurs de terrain eux-mêmes qui ont impulsé un travail de réflexion sur la prise en charge et l'accompagnement d'un public donné.

### **2.1.2 Le déroulement et l'évolution de la mission de stage et de la recherche**

Le travail coopératif sur la recherche n'a pas toujours été facile à mettre en place, notamment la mobilisation des co-chercheurs et l'ajustement des emplois du temps de chacun. Néanmoins, le croisement des regards a été enrichissant pour chacun des membres de l'équipe de recherche. L'équipe se réunissait pour des ateliers de recherche pendant lesquels le groupe travaillait la méthodologie de la recherche c'est-à-dire la construction des guides d'entretien, la délimitation du public à interviewer (jeunes et professionnels), la formation pour mener des entretiens semi-directifs, la construction des grilles d'analyse et la préparation d'un temps d'échange avec les personnes interviewées sur les premiers éléments d'analyse. En dehors de ces réunions de travail collectif, les membres de l'équipe se sont partagés les tâches : les entretiens à mener auprès des jeunes et des professionnels, la transcription des entretiens, le traitement et l'analyse des données. La répartition du travail n'a pas pu être égale entre tous les membres de l'équipe dans la mesure où les

professionnels et les co-chercheurs étaient engagés dans d'autres activités professionnelles ou personnelles ou encore devaient faire face à des événements de vie qui les empêchaient de s'investir plus en avant dans la recherche. Ma position de stagiaire a fait de moi la personne qui s'est le plus investit dans la recherche. Cela m'a obligé à tenir les autres membres de l'équipe régulièrement informé des avancées que j'avais pu faire. J'ai ainsi pu expérimenter le travail en autonomie et le travail en équipe. Le fait de pouvoir travailler en autonomie témoignait du cadre de confiance dans lequel j'ai pu évoluer au cours de ma mission de stage. Et le fait d'être intégrée à une équipe présentait un réel intérêt et un atout dans la réalisation de ma mission dans la mesure où nous pouvions nous entraider, s'appuyer les uns sur les autres. Avec les membres de l'équipe de recherche nous avons pu confronter nos représentations et envisager les situations et les questionnements sous plusieurs angles. La préparation de la phase d'analyse, comme les phases précédentes, a fait l'objet d'une co-construction et toutes les impressions et intuitions de chaque membre de l'équipe ont fait l'objet d'un échange, d'un débat qui aura permis de faire avancer la réflexion.

Les problèmes de concordance des emplois du temps de chacun et la mauvaise anticipation de la phase de transcription ont provoqué des retards dans le déroulement de la recherche. D'autant plus que le calendrier de la recherche avait été déterminé par l'équipe elle-même et les membres de l'équipe n'ont peut-être pas accordé assez d'importance aux échéances. Ma mission de stage, qui comprenait l'interprétation complète des données, une recherche bibliographique mais aussi l'organisation et la participation à un temps d'échange avec les personnes interviewées, s'est terminée avant que l'équipe de recherche ne puisse faire des analyses très approfondies et des recherches bibliographiques qui auraient permis l'interprétation complète des données. Et si j'ai pu commencer la préparation du temps d'échange avant la fin de mon stage, j'y ai participé sur la base du volontariat.

Une autre difficulté qu'a pu rencontrer l'équipe, c'est la mobilisation d'un nouveau groupe de co-chercheurs. En effet, les co-chercheurs qui avaient participé aux premières étapes ont tous connu des événements de vie (déménagement, emploi) qui les ont éloignés de la recherche et la phase d'enquête de terrain en elle-même a également créé un peu de distance entre tous les membres de l'équipe. Pour la phase d'analyse il a donc fallu réunir un nouveau groupe de co-chercheurs. Cela n'a pas été facile pour ces nouveaux membres de rejoindre la recherche en court de route.

En ce qui concerne les entretiens, ceux réalisés auprès des professionnels sont beaucoup plus nombreux que ceux réalisés auprès des jeunes. Tout d'abord, la situation d'entretien pouvait être un peu délicate pour les jeunes car en plus de leur jugement sur le système d'aide et les pratiques des professionnels, ils devaient parler de leur intimité, évoquer leur histoire parfois douloureuse. Les professionnels, eux, devaient donner leur perception des « jeunes en rupture », décrire et expliquer leurs pratiques. Ensuite, pour constituer l'échantillon de jeunes, les éducateurs ont d'abord sollicité des jeunes avec qui ils étaient en contact ou avaient été en contact dans le cadre de leur mission de prévention spécialisée. Et pour élargir et diversifier l'échantillon, l'équipe de recherche demandait à leur réseau professionnel et aux professionnels interviewés s'ils pouvaient les mettre en contact avec des jeunes. Même si les professionnels acceptaient le principe, ils n'ont pas toujours mis l'équipe en contact avec des jeunes. Peut-être ressentaient-ils une certaine crainte par rapport à ce que les jeunes qu'ils ont pu accompagner auraient pu dire ? Ou alors craignaient-ils de fragiliser des jeunes déjà dans une situation difficile ? Quoiqu'il en soit, le calendrier a obligé l'équipe à arrêter les entretiens de jeunes malgré un nombre moins important que celui qui avait été prévu au départ, pour pouvoir entamer la phase de traitement et d'analyse des données et ne pas trop augmenter un retard déjà installé.

### **2.1.3 Les données recueillies**

Malgré les quelques difficultés rencontrées, tous les membres de l'équipe se sont impliqués à la hauteur de leur disponibilité, avec une réelle volonté et une « expertise » propre à chacun qui a permis de travailler les données recueillies. Par exemple, le statut de travailleur social des membres de l'Equipe d'Appui a aidé à la compréhension des expériences des professionnels dans la mesure où elles faisaient résonance chez eux ; une des professionnelles de la Chaire de recherche sur la jeunesse, en sa qualité de sociologue, a apporté à l'équipe des éléments de compréhension sur les mécanismes et stratégies à l'œuvre aussi bien chez les jeunes que chez les professionnels ; les co-chercheurs eux, ont pu apporter des éléments supplémentaires sur le vécu des jeunes mais aussi sur leurs rapports au système d'aide.

En ce qui concerne les données plus précisément, les entretiens des jeunes ont permis de retracer leur parcours et de qualifier plus précisément les ruptures auxquelles ils ont été confrontés et de démontrer qu'elles étaient le plus souvent cumulatives et liées les unes aux autres. Les entretiens avec les professionnels ont permis de connaître leur façon

de qualifier les ruptures mais surtout de déterminer leurs pratiques et stratégies d'intervention envers ces jeunes vulnérables. Ces données montrent que les jeunes comme les professionnels mettent en place des stratégies. Les jeunes, pour faire face à leur situation de vulnérabilité et la rationaliser, mais aussi pour compenser leurs manques et leurs difficultés. Ils vont solliciter les dispositifs d'aide selon la plus ou moins grande précarité dans laquelle ils se trouvent mais aussi en fonction de leur parcours plus ou moins long et plus ou moins extrême de « galère » ou encore de leur « installation » ou pas dans la marginalité. Les professionnels eux, adaptent leur pratique en fonction de ce qu'ils pensent possible ou pas de faire avec les jeunes, de leur proximité avec l'intégration professionnelle ou encore de ce qu'ils pensent pouvoir mobiliser chez les jeunes. Ils utilisent tous les outils à leur disposition. Néanmoins, ils doivent parfois contourner des cadres d'intervention définis pour offrir aux jeunes un accompagnement le plus adapté possible à leur situation. Ils se retrouvent confrontés à un public qui ne rentrent pas complètement, voire pas du tout, dans les « cases » préétablies des dispositifs et qui n'adhèrent pas toujours à ce qui leur est proposé. En effet, les jeunes ne se sentent pas forcément en capacité de se lancer dans un projet d'insertion ou alors ils ne se sentent pas prêts. De plus, pour ceux qui ont pu avoir un parcours scolaire et institutionnel (ASE) problématique, ils peuvent témoigner une méfiance et une défiance envers les institutions. Dans certains cas, la relation d'aide peut alors aller jusqu'à s'inverser, c'est-à-dire que ce n'est plus l'utilisateur qui est en demande mais le professionnel qui fait tout pour maintenir une relation. Les professionnels doivent alors tout mettre en œuvre pour pouvoir établir un lien qui pourra ensuite être utilisé comme support aux aides et accompagnements qu'ils pourront proposer aux jeunes. La construction de cette relation demande du temps. Les jeunes, en général, peuvent avoir besoin de temps pour se trouver et s'investir dans un parcours d'insertion professionnelle mais dans la majorité des cas, ils peuvent bénéficier du soutien et des solidarités familiales le temps qu'ils puissent réellement s'insérer. Les jeunes vulnérables identifiés ici, ne bénéficient pas des solidarités familiales et leur accompagnement demande alors aux professionnels de la proximité sur du long terme. Or les dispositifs sont souvent de courte durée et ne laisse pas beaucoup de place à l'échec. Comment les professionnels peuvent-ils composer avec les outils dont ils disposent pour accompagner un public auquel ses outils ne correspondent pas tout à fait ? De quelle marge de manœuvre bénéficient-ils pour adapter leur pratique au plus près des besoins des jeunes ?

Les pratiques professionnels et les parcours et comportements des jeunes face aux aides repérés au cours de la recherche montrent bien l'hétérogénéité de ce public vulnérable. De plus, les ruptures qui parsement leur parcours et leur vécu traumatique influencent les relations qu'ils pourront avoir avec les dispositifs d'aide et les professionnels qui peuvent les accompagner. Ces jeunes semblent questionner le fonctionnement d'un système. Leur parcours de vie, leur situation actuelle et leurs relations aux systèmes d'aide interpellent les dispositifs mais aussi les institutions en elles-mêmes. Ils montrent qu'il y a quelque chose qui dysfonctionne. Pour les jeunes les plus fragilisés et les plus éloignés des dispositifs, les professionnels sont obligés de s'adapter à leurs problématiques et la seule chose qu'ils peuvent leur proposer est une relation en elle-même alors qu'il existe des dispositifs d'aide précis. D'ailleurs, paradoxalement, malgré une certaine méfiance exprimée, ces jeunes les plus fragilisés sont en recherche de cette relation et d'un lien privilégié. Non seulement il existe une inégalité entre les jeunes mais il en existe également une dans leur accès aux dispositifs d'aide et dans leur capacité à investir ces dispositifs et les accompagnements proposés.

## **2.2 Mise en évidence d'une difficulté**

### **2.2.1 L'existence d'un paradoxe**

Les premiers éléments d'analyse que nous avons pu mettre en lumière avec l'équipe de recherche montrent qu'il y a une difficulté dans la mise en place et dans la définition de l'accompagnement que les professionnels peuvent proposer aux jeunes vulnérables. Les professionnels semblent contraints à une adaptation pour pouvoir venir en aide aux jeunes mais les cadres qui définissent leurs interventions restent assez rigides. De plus, les obligations de résultats<sup>10</sup> et les restrictions budgétaires auxquelles ils peuvent être amenés à faire face les obligent à se concentrer sur l'insertion professionnelle et leurs missions obligatoires<sup>11</sup>. Certains jeunes, comme ceux identifiés par la recherche, ne correspondent pas au cadre et ont des difficultés qui empêchent leur insertion. La prise en charge des ces

---

<sup>10</sup> Exemple de la garantie jeune : lors d'une rencontre avec l'équipe de prévention spécialisée du centre-ville, le directeur de la Mission Locale expliquait que l'objectif pour les jeunes est de passer environ 120 à 140 jours en entreprise (quelque soit leur statut) durant l'accompagnement. L'évaluation du dispositif se fait sur la part de jeunes qui sera effectivement en emploi à la fin de l'accompagnement avec un objectif de 80% d'accès à l'emploi.

<sup>11</sup> Virginie Muniglia et al., « Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide », *Agora débats/jeunesses* 2012/3 N°62, p. 97-110.

difficultés demande du temps et un accompagnement spécifique, individualisé qui ne pourra se mettre en place que si les professionnels arrivent à établir une relation de confiance avec ces jeunes.

Les professionnels qui ont été rencontrés témoignaient d'un réel engagement et d'une volonté à offrir un accompagnement adapté aux jeunes les plus en difficultés qu'ils ont pu rencontrer. Ils essayaient de développer une approche la plus optimale et la plus proche des besoins des jeunes. On pourrait penser que c'est là le propre d'un professionnel de la jeunesse si on considère le caractère hétérogène et évolutif de la jeunesse. Sans compter que malgré tous les travaux, recherches et publications, il n'existe pas de réel consensus dans la définition de la « jeunesse ». Un professionnel de la jeunesse doit donc, dans son intervention, s'adapter en permanence à son public. Or, ce qui paraît problématique ici, pour les professionnels rencontrés au cours de la recherche action, c'est cette obligation d'adaptation à un public spécifique qui ne semblent pas prévu dans les dispositifs et outils dont ils disposent. Est-ce que les dispositifs n'enferment pas les professionnels dans des logiques d'interventions qui laissent de côté une partie des jeunes, celle des plus vulnérables ? Est-ce que les dispositifs d'action sociale à destination des jeunes ne rendent pas difficile l'adaptation des professionnels à leur public ?

### **2.2.2 Les intérêts et les enjeux de la recherche pour les jeunes et les professionnels**

Cette recherche action coopérative présente plusieurs intérêts et enjeux. Pour le public de jeunes, un premier intérêt est bien de mettre en lumière une inadéquation des dispositifs et des accompagnements à leur situation de grande vulnérabilité. Cette mise en lumière pouvant permettre, à terme, de faire évoluer des postures et des pratiques à minima ou pourquoi pas un dispositif. Les entretiens que l'équipe de recherche a pu mener auprès d'eux, leur ont offert un espace de parole, d'échange et d'écoute. Les jeunes ont pu s'exprimer sans contraintes et dans un cadre de confiance. Ils ont permis à l'équipe de mieux appréhender leur parcours mais ils ont pu aussi mettre en avant leur singularité et leurs besoins spécifiques. Même si ce n'était pas un de leur but affiché, ces entretiens ont été aussi une occasion pour eux de tenter de modifier les représentations que les professionnels

ou les gens en général peuvent avoir d'eux<sup>12</sup>. Ils ont pu également porter leur propre jugement sur les pratiques professionnelles et les dispositifs qu'ils ont pu expérimenter. Et pour les jeunes qui ont pu participer à la recherche en tant que co-chercheurs, ils ont pu apporter un regard expérientiel, différent du regard institutionnel ou scientifique, sur des situations particulières. La participation à la recherche peut même apparaître comme un moment de valorisation qui aura pu leur permettre de développer des compétences. Ils ont aussi pu observer et tenter de comprendre « l'envers du décor », les réalités des professionnels et peut-être briser ainsi quelques représentations.

Pour les professionnels, les entretiens étaient aussi un espace d'échange mais plus encore un exercice réflexif sur leurs pratiques professionnelles. Ils ont pu exprimer une certaine frustration, des difficultés, une volonté de changement et leur participation aux entretiens pourrait leur permettre d'être acteur de ce changement. Les retours que l'équipe de recherche a pu faire sur les éléments d'analyse, ont permis aux professionnels de se rendre compte que les questionnements et frustrations étaient partagés par des professionnels intervenants dans d'autres secteurs. De plus, ces entretiens leur ont permis de parler et de mettre en perspective des pratiques particulières qu'ils peuvent mettre en place et qui peuvent rester invisibles des décideurs et des financeurs parce qu'elles ne sont pas toujours formalisées et officielles. Avec la recherche, ils peuvent faire valoir leur expertise, leur capacité d'innovation et leur engagement envers le public avec lequel ils travaillent.

Les professionnels qui étaient impliqués dans le comité d'experts ont pu eux aussi avoir une position réflexive mais aussi apporter un regard différent sur les questionnements apportés par l'équipe de recherche. Ils ont pu prendre connaissance et débattre de pratiques professionnelles particulières et même parfois les valider et les revendiquer. De plus, ils peuvent se saisir de ces questionnements et les diffuser dans leur structure et leur réseau professionnel.

---

<sup>12</sup> Par exemple, on pourrait penser que les jeunes « en errance » ne font qu'occuper bruyamment l'espace public, créant des conflits avec les commerçants et les riverains, alors qu'en réalité leur quotidien est très organisé et structuré autour de leur survie. Pour ce faire, il s'appuie beaucoup sur l'entraide et la solidarité entre pairs. Et leur occupation de l'espace public n'est qu'une des « étapes » de leur journée.

### 2.2.3 Les apports de la recherche action

Cette recherche permet de mettre en perspective les particularités d'un public spécifique et les accompagnements que peuvent mettre en place les professionnels qui interviennent auprès de lui. J'ai trouvé cela très intéressant de pouvoir recueillir des données précises sur un public particulier mais aussi d'en apprendre plus sur les pratiques de certains professionnels de la jeunesse. Mais surtout, avec les entretiens approfondis qui ont été menés auprès des professionnels, j'ai pu mieux appréhender les enjeux et contraintes qui existent autour des interventions à destination de la jeunesse. La recherche a permis d'aller plus loin dans la compréhension des parcours des jeunes, ce qui n'est pas toujours possible dans un accompagnement. Les professionnels ont souvent un seul domaine d'intervention (insertion professionnelle, animation, éducation, santé...) et ils n'ont pas toujours le temps où la possibilité de s'intéresser en détail au parcours des jeunes dans sa globalité, ce qui pourtant pourrait permettre de mieux les accompagner. Je pense qu'il est essentiel de bien prendre en compte les particularités d'un public pour être au plus près de leur besoin mais surtout pour éviter les échecs et les ruptures dans les prises en charge. Cette compréhension est d'autant plus importante car le plus souvent les interventions se feront sur les conséquences de la vulnérabilité en premier lieu, les professionnels n'ayant pas la possibilité d'intervenir sur les causes de cette vulnérabilité. Mais le fait de pouvoir les connaître et les comprendre peut peut-être permettre de penser en termes de prévention pour éviter à plus de jeunes de se retrouver dans ces situations précaires. En balayant un large panel de secteurs professionnels qui peuvent intervenir auprès de jeunes vulnérables, la recherche a permis de repérer des points sensibles dans les parcours des jeunes (l'orientation scolaire, la fin de la prise en charge ASE, la fin de la scolarité...). Comment ces moments charnières ont-ils été préparés, accompagnés pour ces jeunes ?

Sous un autre angle, la diversité des professionnels rencontrés permet de mieux comprendre et d'en apprendre un peu plus sur les interventions et expertises des uns et des autres. L'action sociale étant assez segmentée et les approches peu globales, il existe des représentations, des méconnaissances, des préjugés et des incompréhensions pour ne pas dire des rivalités (quelle intervention est prioritaire ?) entre les secteurs. La diffusion des résultats de la recherche peut aider à réduire ces aprioris. Selon comment sera faite cette diffusion, elle pourra également permettre aux usagers de mieux comprendre les enjeux des dispositifs d'aide et de faire évoluer leur représentation sur les professionnels. La meilleure compréhension des situations des usagers et l'évolution des représentations des

professionnels et des usagers sont deux éléments qui me semblent essentiels dans la pratique professionnelle. De plus, la réflexivité qui a été permise par la recherche action coopérative me semble également essentielle à la pratique professionnelle surtout dans le domaine de l'intervention sociale.

Enfin, les difficultés qui semblent exister dans l'accompagnement de ces « jeunes en rupture » m'amènent à me poser des questions sur les dispositifs et les accompagnements qui peuvent être proposés aux jeunes qui se situent dans les marges, à ceux qui n'ont pas des trajectoires classiques : les « décrocheurs » scolaires, les enfants qui sont placés, les adolescents-parents...

Comment sont prises en compte les particularités de chacun quand le public est rassemblé sous une catégorie ? De quels moyens disposent les professionnels pour comprendre et prendre en compte le parcours et l'histoire de ces jeunes ? Quelle importance est accordée à leur parcours et leur histoire dans leur prise en charge ?

L'analyse des données recueillies sur les parcours des jeunes et sur les difficultés que pouvaient rencontrer les professionnels à les faire adhérer à des prises en charge, montraient les corrélations entre ces deux éléments. Les expériences qui ont marqué la vie de ces jeunes semblent largement influencer la mise en place des accompagnements et leur déroulement.

## CONCLUSION

---

La vulnérabilité peut recouvrir plusieurs dimensions et toucher différents publics de façon distincte. La recherche action coopérative à laquelle j'ai travaillé lors de mon stage avait identifié un public jeune vulnérable. L'analyse des pratiques des professionnels qui interviennent auprès de ces jeunes révèlent plusieurs difficultés. Elles peuvent venir d'une part, des jeunes, qui ont eu des vies difficiles et qui obligent les professionnels à agir en proximité et sur du long terme ou d'autre part, des dispositifs et des cadres d'intervention qui obligent les professionnels à adapter leur pratique pour venir en aide aux jeunes. La recherche action a permis d'aller plus loin dans la compréhension de mécanismes et de stratégies que les jeunes et les professionnels peuvent mettre en place. Les éléments que nous avons pu mettre en lumière avec l'équipe de recherche font écho avec ma volonté d'améliorer la compréhension et la connaissance des dispositifs pour les usagers et de faire évoluer les perceptions des professionnels sur les situations des usagers.

Cette mission de stage m'a permis d'en apprendre plus sur des dispositifs d'action publique à destination des jeunes en général et des jeunes vulnérables en particulier mais aussi sur les enjeux et les contraintes de ces dispositifs. J'ai pu découvrir plus en détail les pratiques de plusieurs professionnels qui interviennent auprès des jeunes (assistant familial, éducateur spécialisé, conseiller en insertion, policier de la brigade des mineurs, juge pour enfant, formateur...) mais aussi les problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans la prise en charge des jeunes les plus en difficultés. Cette recherche m'a amené à me poser de nombreuses questions sur la posture professionnelle que je pourrais avoir et sur la nécessité d'avoir une posture réflexive dans ma pratique.

La dimension coopérative et participative de la recherche m'a permis d'expérimenter un travail d'équipe avec des personnes venant d'horizons différents et ainsi confronter mes points de vue et impressions avec les leurs. Cette dimension coopérative m'amène également à considérer l'importance de la participation des usagers et de la co-construction. Enfin, le fait que l'Equipe d'Appui, à laquelle j'étais intégrée, fasse partie du service de prévention spécialisée m'a permis de découvrir ce domaine, ses valeurs, ses principes et les pratiques des éducateurs. Leur façon d'aborder la relation éducative avec les jeunes et leurs interventions dans « la rue » font d'eux des acteurs de grande proximité et des experts d'un territoire donné. Tout au long de cette mission de stage je me suis laissée imprégner par leur philosophie d'intervention. Ils m'ont beaucoup sensibilisé à la prévention qui me semble essentielle dans le travail auprès des jeunes.

---

## Bibliographie

---

### Articles :

Jean-Yves Barreyre et Patricia Fiacre, « Parcours et situations de vie des jeunes dits « incasables » » Une dimension nécessaire à la cohérence des interventions, *Informations sociales*, 2009/6 N°156, p. 80-90.

Valérie Becquet, « Les « jeunes vulnérables » : essai de définition », *Agora débats/jeunesses* 2012/3 N°62, p. 51-64.

Anne-Marie Guillemard, « 1. Un cours de vie flexible, de nouveaux profils de risques, enjeux pour la protection sociale », in Anne-Marie Guillemard, *Où va la protection sociale ?*, PUF « Le Lien social », 2008, p. 25-48

Claude Martin. Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel. ALTER-European Journal of Disability Research / Revue Européenne de Recherche sur le Handicap, Elsevier/Elsevier Masson, 2013, 7 (4), p. 293-298.

Virginie Muniglia *et al.*, « Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide », *Agora débats/jeunesses* 2012/3 N°62, p. 97-110.

Virginie Muniglia et Céline Rothé, « Jeunes vulnérables : quels usages des dispositifs d'aide ? », *Agora débats/jeunesses* 2012/3 N°62, p.65-79.

Virginie Muniglia et Céline Rothé, « Parcours de jeunes en grande difficulté : à l'interaction des logiques d'intervention professionnelles et des usages juvéniles de l'aide sociale », *Lien social et Politiques*, 2013, N°70, p. 153-169.

Emilie Potin, « Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], N°8 Automne 2009, mis en ligne le 7 janvier 2010, Consulté le 3 juin 2015.

Marc-Henry Soulet, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, 2005/2 N°10, p. 49-59.

Marc-Henry Soulet, « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, 2005/4 N°60, p. 24-29.

Cécile Van de Velde, « 15. La dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politiques et enjeux normatifs », in Serge Paugam, *Repenser la solidarité*, Presses Universitaires de France « Quadrige », 2011, p. 315-333.

**Ouvrages :**

Dequiré, Anne-Françoise, Jovelin, Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2009.

Galland, Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1997.

Galland, Olivier, *Les jeunes*, Paris, La Découverte, 2009.

Paugam, Serge, *Le lien social*, Paris, PUF, 2008.

---

## Liste des annexes

---

Annexe : document de présentation du projet de recherche coopérative



## Projet de Recherche Coopérative

**« Entre ruptures et recherche de liens, le rapport à la Protection de l'Enfance dans le parcours des jeunes en situation de précarité »**

### Préambule introductif : Une Recherche Coopérative

#### Projet de la Chaire Jeunesse

Au titre de son Département « Sciences Humaines et Sociales des Comportements de Santé », l'École des Hautes Etudes en Santé Publique a fait le choix d'initier la création en 2012 de la première Chaire de Recherche sur la Jeunesse en France.

La Chaire Jeunesse est soutenue par la Région Bretagne, la ville de Rennes, l'ACSE Bretagne, la DRJSCS, l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, le Centre d'Information Jeunesse de Bretagne et Quimper communauté.

Elle se positionne résolument comme un espace de réflexion scientifique, d'appui et d'accompagnement des collectivités publiques, comme des professionnels du développement des politiques publiques en faveur de la jeunesse, notamment à travers l'étude des facteurs de vulnérabilité juvénile.

Ainsi, dans le cadre de l'axe 2 de son projet, la Chaire Jeunesse souhaite s'inscrire dans des projets d'étude sur les nouvelles pratiques professionnelles ou sur des sujets émergents.

#### Projet de la SEA 35

La SEA35 développe son projet pour une large part dans le champ de la Protection de l'Enfance. Au-delà de la seule prise en charge de populations vulnérables, la SEA 35 entend étendre ses capacités d'observation, d'analyse et de production de connaissance sur les nouvelles questions sociales. La SEA souhaite également initier et promouvoir des modalités novatrices de collaboration pour analyser les évolutions des usages et des besoins des populations afin d'élaborer et proposer des réponses adaptées. A cet égard, et à travers son service de Prévention Spécialisée, elle s'est dotée d'une Équipe d'Appui dédiée à la conduite de diagnostics et d'études.

## Des points de convergence

D'emblée, il convient de souligner les points de convergence entre la Chaire de Recherche Jeunesse et la SEA 35 qui s'expriment autour des notions clés que sont : les jeunes vulnérables ; la rencontre entre chercheurs, professionnels, populations concernées, institutions et politiques ; la production de connaissance ; la contribution aux évolutions des pratiques et politiques publiques, autant d'éléments qui donnent sens à l'engagement dans une coopération entre les signataires.

## Comment et pourquoi cette recherche ?

Des observations réalisées en 2012 par l'équipe de Prévention Spécialisée sur le Centre-Ville de Rennes ont révélé une évolution des pratiques de fugue touchant notamment, et de façon significative, des jeunes pris en charge dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Une première exploration entreprise par l'Equipe d'Appui a permis d'étayer la notion de fugue et d'en considérer les différentes phases, elle a aussi mis en évidence que la question appréhendée sous l'angle de la rupture du jeune avec son environnement interpellait l'ensemble des services de la SEA. Les différents Pôles de la SEA 35, ont ainsi fait le constat des difficultés d'élaboration de réponses satisfaisantes face à l'augmentation des jeunes en situation de fugue et d'errance.

Cette étude a pris la forme d'une recherche coopérative entre la SEA 35 et la Chaire Jeunesse de l'EHESP, dans une dynamique transversale et d'ouverture aux acteurs externes à la SEA35, impliquant usagers, professionnels et comité d'experts.

## 1) Présentation de l'objet d'étude

Cette recherche est née d'une interrogation de l'équipe d'éducateurs de Prévention Spécialisée du Relais Centre-Ville de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte d'Ille-et-Vilaine (SEA 35) quant à une augmentation d'un public de mineurs en fugue dans l'espace public ainsi que des difficultés de créer du lien pour proposer un accompagnement à ces jeunes. La volonté de partager le questionnement avec l'ensemble des services de la SEA 35 a conduit l'Equipe d'Appui de cette structure à élargir sa réflexion aux difficultés d'accompagnement des jeunes (16-25 ans) par les services de l'association.

Dans cette perspective, l'Equipe d'Appui du Relais, en collaboration avec la Chaire de Recherche sur la Jeunesse, a entrepris une série d'entretiens exploratoires auprès des professionnels de la SEA 35 et d'anciens usagers du Relais. Ces échanges ont souligné les difficultés liées à l'absence de « filet de sécurité » en matière de solidarité publique combinée aux carences de solidarité familiale pour les moins de 25 ans. Ils ont également soulevé des questionnements quant au sens de l'accompagnement pour un public de jeunes majeurs au titre de la Protection de l'Enfance.

En effet, en France, l'État-providence se caractérise par une solidarité publique limitée en direction des moins de 25 ans puisqu'ils ne peuvent que rarement prétendre à un revenu minimum garanti avant cet âge s'ils n'ont pas de charge de famille. Dans ce contexte, l'incertitude grandissante des parcours juvéniles (liée à l'allongement des études et aux difficultés d'insertion professionnelle) est renvoyée aux familles (Lima, 2004; Van de Velde, 2007). Au regard de la dépendance accrue des jeunes à l'égard de la famille, nous pouvons

nous demander ce qu'il advient de ceux pour lesquels « l'exercice de la solidarité familiale s'achève avant que le jeune ne soit parvenu à se stabiliser » (Galland, 2000).

Pour ces derniers, les seuls supports publics qui puissent être sollicités sont presque systématiquement associés à des mesures d'insertion professionnelle et dépendent largement des propositions et de l'accompagnement des professionnels (Lima, 2004, 2013). Nous pouvons donc penser que le rapport aux structures d'aide va fortement influencer sur le parcours des jeunes qui ne peuvent bénéficier de la solidarité familiale.

Ainsi, la prégnance de la logique contractuelle et de la nécessité de construire un projet d'insertion professionnelle au sein de ces mesures d'aide fragilise la prise en charge des jeunes les plus vulnérables du fait de problèmes de sous-scolarisation, de difficultés psycho-sociales et de santé et d'un éloignement par rapport aux exigences institutionnelles. En effet, la nécessité de construire et de tenir jusqu'au bout un projet d'insertion, dans un temps très limité du fait de la temporalité des mesures d'aide, semble en décalage avec le parcours et les ressources de ces jeunes.

Nous avons donc choisi, dans le cadre de cette recherche, de nous intéresser aux jeunes rencontrant des difficultés d'intégration sociale (c'est-à-dire ne possédant pas les ressources matérielles leur assurant les moyens d'une participation autonome à la vie sociale) sans pouvoir pour autant recourir au soutien de leur famille et qui, de ce fait, dépendent largement des dispositifs d'aide publique. Toutefois, nous étudierons tout autant le parcours des jeunes que leur situation présente. Si les jeunes adultes restent le public cible de la recherche, l'étude du parcours implique de rencontrer également des jeunes mineurs afin de mieux saisir l'ensemble de la trajectoire des jeunes concernés par cette recherche coopérative. Ceci nous permettra, en particulier, de repérer les moments de fragilité, les situations à risques... dans le but affiché d'y répondre, à l'avenir, de manière plus adaptée.

Ces différents constats nous ont conduits à formuler les questionnements suivants :

- Quels rapports ces jeunes entretiennent-ils avec l'intervention qui s'adresse à eux ?
- Comment vivent-ils, expérimentent-ils les différentes formes d'accompagnement qui leur sont proposées ?
- Quel sens ces accompagnements prennent-ils dans la construction de leur parcours ?
- Comment comprendre les formes de non-recours à l'aide qui leur est proposée ?

Cette recherche s'inscrit ainsi dans une perspective compréhensive : nous souhaitons mieux comprendre le sens subjectif que les jeunes donnent à leur parcours et aux formes d'accompagnement qui leur sont proposées.

## **2) Premières hypothèses**

Afin de mieux comprendre le rapport que des jeunes en situation de précarité socio-économique (notamment du fait de l'absence de soutien familial et de difficultés d'insertion professionnelle) entretiennent avec le système d'aide, nous souhaiterions analyser ces différentes dimensions :

- La temporalité des différents dispositifs d'aide en direction des 16-25 ans ainsi que les différents paliers qu'ils institutionnalisent au sein des parcours des jeunes (à cet

- égard, le sens du Contrat Jeune Majeur au titre de la protection de l'enfance nous semble particulièrement important à interroger) (Warin, 2012a) ;
- Les catégorisations opérées par les dispositifs et les processus d'étiquetage (protection de l'enfance, insertion des jeunes, pauvreté et exclusion) qui peuvent conduire à des conduites de non-recours (Warin, 2012b) ;
  - L'histoire du rapport au système d'aide et plus particulièrement du rapport à la protection de l'enfance (façon dont le placement (le non placement ou les « déplacements ») au titre de la protection de l'enfance a été vécu, sa compréhension, stabilité/instabilité du parcours, question de la place du choix...) (Potin, 2012) ;
  - L'influence des schémas d'attachement construits depuis l'enfance (Ainsworth et al., 1978; Hazan and Shaver, 1987; Mikulincer and Shaver, 2007) ainsi que la plus ou moins grande facilité à mobiliser des supports relationnels dans la construction des parcours (Martuccelli, 2002; Mead, 2006; Muniglia and Rothé, 2013) ;
  - Le sens du cadre éducatif pour les jeunes en fonction notamment de leurs expériences de vie (période de vie « en autonomie », responsabilités familiales) mais aussi de leur projection dans l'avenir.

### **3) Méthodologie**

#### **Délimitation de l'enquête de terrain**

##### ***Les entretiens individuels avec les jeunes***

Les entretiens avec les jeunes constitueront notre principal matériau d'enquête. Ces entretiens nous permettront d'analyser la façon dont ils appréhendent les modalités d'accompagnement qui leur sont proposées au regard de leur trajectoire passée et de leur projection dans l'avenir. Pour cette raison, nous mènerons des entretiens individuels de type biographique.

Nous rencontrerons des jeunes qui n'ont pas acquis les attributs de l'intégration sociale mais qui ne peuvent cependant pas compter sur le soutien financier ou affectif de leurs parents, que cette situation soit due à des conflits, voire à une rupture des liens familiaux, ou qu'elle soit liée à une incapacité matérielle (éloignement géographique ou difficultés financières) de la famille à soutenir le parcours d'insertion.

Nous avons ainsi choisi de mener des entretiens auprès de personnes actuellement ou anciennement suivies par les services de la protection de l'enfance, que cette prise en charge ait été précoce, dès l'enfance, ou qu'elle ait été mise en place tardivement, à l'occasion d'un contrat jeune majeur par exemple. Cependant, dans la mesure où nous nous intéressons aux pratiques juvéniles d'utilisation des dispositifs éducatifs et d'insertion et à leur sens, à la fois du point de vue du recours et du non-recours, il nous paraît essentiel de rencontrer également des personnes qui sont en dehors de ce type de suivi, soit qu'elles n'aient jamais été prises en charge, soit du fait d'une rupture de contrat ou de l'absence de mise en place d'un contrat jeune majeur à la fin d'une prise en charge au titre de la protection de l'enfance.

D'autre part, notre intérêt pour la façon dont les transitions juvéniles sont structurées par l'utilisation des dispositifs et notre intérêt pour une perspective biographique nous conduisent à privilégier un regard rétrospectif sur les parcours. De ce fait, nous mènerons une

partie des entretiens avec des jeunes qui ont déjà une certaine expérience du point de vue de leur parcours d'insertion, notamment les plus âgés parmi ces jeunes.

### *Les entretiens avec des professionnels*

Nous mènerons également quelques entretiens semi-directifs avec des professionnels intervenant auprès de publics jeunes vulnérables afin d'obtenir une description de leurs pratiques, des outils à leur disposition et des difficultés qu'ils rencontrent dans l'accompagnement de ce public. Ces entretiens viseront également à recueillir les perceptions des professionnels sur les jeunes accompagnés ainsi que sur les évolutions de ce public.

### *Les entretiens avec des décideurs*

Quelques entretiens seront également menés avec des décideurs (élus, techniciens) dans les secteurs des politiques de lutte contre l'exclusion en direction des jeunes et de la protection de l'enfance. Ces entretiens auront pour objectif de recueillir des informations sur les options politiques et les priorités d'intervention ainsi que les questionnements émergents autour de la prise en charge des jeunes en grande difficulté.

## **4) Une recherche collaborative et participative**

Nous souhaitons inscrire cette recherche dans une démarche participative en impliquant les intervenants, les institutionnels et les jeunes. Les jeunes ne sont pas sollicités seulement pour le témoignage de leur parcours de vie en rupture mais aussi, pour ceux qui le souhaitent, dans la construction du questionnement et au fil de l'enquête. En effet, il nous semble important que les jeunes ayant une expertise d'usage de cette question, participent à cette recherche car ils ont une connaissance vécue de la rupture. Leur participation permettrait donc d'élargir nos savoirs mais aussi d'enrichir nos grilles de lecture et notre questionnement.

Dans ce principe participatif nous avons posé trois espaces d'échange :

### **1/ Groupe de travail**

Le groupe de travail est composé des jeunes co-chercheurs, des professionnels de la Chaire Jeunesse et de l'Équipe d'Appui de la SEA 35. Dans cet espace se développe une réflexion sur les jeunes en rupture. Cet espace de travail vise la réflexion et intègre la démarche scientifique et comprend l'équipe qui propose le questionnement, les axes de recherche et la méthodologie, mène l'enquête de terrain et procède à l'analyse des matériaux, à la rédaction et à la diffusion des résultats.

### **2/ Comité de pilotage**

Le comité de pilotage est composé de la Directrice Générale de la SEA 35, de 2 représentants professionnels (toutes catégories et services confondus) de la SEA 35, de l'Équipe d'Appui et du directeur du PMO (4), d'un administrateur et de 3 représentants de la Chaire Jeunesse. Cette instance devra être celle qui débat et qui valide les grands axes et les grandes options de la recherche. Elle se réunit, à minima, 2 fois par an.

### **3/ Comité d'experts**

Le comité d'experts, animé par le cadre de l'Équipe d'Appui, fait appel à 5 professionnels volontaires des services de la SEA 35, 1 représentant des CDAS, 1 représentant du service de

protection de l'enfance, l'Equipe d'Appui, aux membres de la Chaire Jeunesse engagés et aux personnes ressources appelées à participer. Autant que possible, il conviendra de s'ouvrir et d'intégrer des jeunes. Ce comité a pour objectif d'apporter une expertise complémentaire à celle de l'équipe de chercheurs et de mettre en débat la problématique, la méthodologie ainsi que les pistes d'analyse de la recherche ; il se réunit à minima 2 fois par an.

## 5) Calendrier de la recherche

Au cours de la phase exploratoire, qui s'est déroulée de septembre 2013 à décembre 2013, nous avons rencontré plusieurs professionnels des trois pôles de la SEA35 (Pôle Précarité Insertion, Pôle Accueil Familial, Pôle Milieu Ouvert) ainsi que des jeunes, anciens usagers des services de la SEA 35. Ces entretiens collectifs ont initié une dynamique de questionnements autour de la thématique de recherche et permis de croiser les regards.

Cette recherche se poursuit par une phase d'enquête (janvier-août 2014) et une phase de recherche- analyse (septembre 2014 – février 2015) qui sera suivie par la phase de préconisations (mars-juillet 2015). Un temps de communication est prévu à partir de septembre 2015.

## Bibliographie indicative

- Ainsworth, M.D.S., Blehar, M.C., Waters, E., and Wall, S. (1978). Patterns of attachment : a psychological study of the strange situation (Hillsdale, N.J.: Erlbaum).
- Galland, O. (2000). Jeunes, pauvreté et exclusion en France. (Paris : La Documentation française).
- Hazan, C., and Shaver, P. (1987). Romantic Love Conceptualized as an Attachment Process. *J. Personal. Soc. Psychol.* 52, 511–524.
- Lima, L. (2004). L'Etat social et les jeunes : une comparaison France-Québec des systèmes d'assistance-jeunesse. Université de la Méditerranée - Aix-Marseille II.
- Lima, L. (2013). L'expertise sur autrui : l'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements (Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien: Peter Lang).
- Martuccelli, D. (2002). Grammaires de l'individu (Paris: Gallimard).
- Mead, G.H. (2006). L'esprit, le soi et la société (Paris: Presses universitaires de France).
- Mikulincer, M., and Shaver, P.R. (2007). Attachment in adulthood: structure, dynamics, and change (New York: Guilford Press).
- Muniglia, V., and Rothé, C. (2013). Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique: l'importance des autrui significatifs dans le recours ? l'aide sociale. *Rev. Fr. Aff. Soc.* 1-2, 76–95.
- Potin, E. (2012). Enfants placés, déplacés, replacés: Parcours en protection de l'enfance. (Toulouse: Érès).
- Van de Velde, C. (2007). La dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politique et enjeux normatifs. In *Repenser La Solidarité. L'apport Des Sciences Sociales*, (Paris: PUF), pp. 315– 333.
- Warin, P. (2012a). Parcours sociaux et possibilité de rupture avec le social institué. In *Les Parcours Sociaux À L'épreuve Des Politiques Publiques*, (Rennes: Presses universitaires de Rennes).
- Warin, P. (2012b). Le non-recours aux droits. *SociologieS Théories et Recherche*.

CAUMES	Emilie	25 juin 2015
<b>Master 2</b> <b>Jeunesse : politiques et prises en charge</b>		
<b>Les jeunes vulnérables, un accompagnement qui pose problème ?</b> <b>Apports et intérêts d'une recherche action coopérative</b>		
<b>Promotion 2014-2015</b>		
<p><b>Résumé :</b></p> <p>Dans le cadre de ma mission de stage au sein de la Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ile-et-Vilaine, j'ai participé à l'analyse des données qualitatives d'une recherche action coopérative. Cette recherche s'intéresse à des jeunes vulnérables, identifiés comme des jeunes « en rupture », et leur rapport aux professionnels et aux dispositifs d'action publique.</p> <p>Ce rapport détaille les spécificités de ces jeunes vulnérables et apporte quelques éléments sur les pratiques des professionnels qui interviennent auprès d'eux. Quels sont les enjeux et les intérêts de cette recherche pour les jeunes et les professionnels ? Est-ce que cette recherche peut apporter des éléments de compréhension dans les difficultés d'accompagner des jeunes vulnérables ?</p>		
<p><b>Mots-clés :</b></p> <p>Jeunes vulnérables, vulnérabilité, accompagnement, dispositifs d'action publique, pratiques professionnels, recherche action coopérative</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		